

La complexité du concept d'intégration

Cette fiche synthèse est présentée dans le cadre des formations de base en interculturel du Centre de recherche Sherpa, Institut universitaire au regard des communautés ethnoculturelles du CIUSSS-IU Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Elle rend compte des multiples sens que peut prendre le concept d'intégration dans la littérature scientifique et dans le langage courant. L'ambiguïté théorique et les connotations qui s'accroissent au concept ont certainement une implication dans la pratique. Il s'avère donc important d'y réfléchir.

Origine et transformation du concept d'intégration

Dans le domaine des sciences sociales, le concept d'intégration peut être attribué à Émile Durkheim (1858-1917), un des fondateurs de la sociologie moderne. Pour lui, l'intégration et la société sont deux faces d'une même pièce, sans quoi la société ne pourrait être cohérente. L'intégration serait donc une caractéristique même de la société, qui lui permettrait de fonctionner malgré les différences qui y règnent. La société doit cependant s'investir auprès des individus afin de créer une interdépendance et une complémentarité des individus et des groupes (Durkheim, 1960 *in* Fortin, 2000).

Au fil du temps, le concept d'intégration a pris diverses formes en fonction des contextes historiques, politiques et sociaux, tant dans le langage courant que dans la sphère

scientifique. Dans les années 1920, il est perçu comme un objectif visé, comme un processus où «tous (indépendamment de leur lieu d'origine) participent activement au fonctionnement de la société» (Fortin, 2000 :4). Selon cette conception, la trajectoire migratoire ainsi que le passé du migrant font partie prenante du présent.

Dans les années 1950 et 1960, la notion d'intégration devient indissociable de la notion d'assimilation. Cette dernière est perçue comme inévitable et est, en même temps, vivement souhaitée (Fortin, 2000 :5). L'intégration telle que conçue des années plus tôt comme un processus relationnel et dynamique, prend désormais une autre direction. Le but est alors de maintenir une culture dominante, menant ainsi à la disparition des spécificités ethniques (Fortin, 2000 :4). Scientifiquement, l'accent est mis sur la «transformation du migrant» (Fortin, 2000 :4), laissant

de côté l'analyse du parcours migratoire.

Les années suivantes ont soulevé plusieurs interrogations quant aux limites du concept d'intégration. Malgré la mise en place du modèle assimilationniste, notamment aux États-Unis, les distinctions culturelles semblent perdurer tout comme il semble que les phénomènes sociaux soient plus complexes qu'ils ne le laissent paraître.

Ambiguïtés et complexité du concept d'intégration

Le terme «intégration» étant utilisé dans le langage courant, il devient nécessaire de relever certaines ambiguïtés qui minent sa compréhension et son utilisation, pour du même coup, rehausser sa complexité (Fortin, 2000; Cohen-Emerique, 2011).

Notons que le terme possède un sens englobant qui peut faire référence à la fois à un état : la cohésion sociale, par exemple et aussi, au processus qui mène à cet état (Fortin, 2000 :5). Il comprend aussi une dimension identitaire **et** une dimension sociale, lesquelles sont souvent utilisées sans réelles distinctions (Fortin, 2000 :6). Il est donc possible de dégager une définition de l'intégration où l'on fait référence au mouvement, à la transformation identitaire en lien avec la/les culture(s). En ce sens, les concepts d'acculturation (adaptation d'un individu à une nouvelle culture) et

d'assimilation (s'appropriier totalement ou en partie une culture) y font directement référence. Soulignons que le terme est aussi utilisé pour décrire l'expérience d'établissement et la participation des migrants dans le pays d'accueil (Fortin, 2000 :6; Hyman, Meinhard et Shields, 2011).

Le concept peut également être divisé en plusieurs facettes ou champs afin de mieux cerner la complexité des mécanismes présents dans le processus d'intégration. Que ce soit dans la sphère économique avec l'insertion sur le marché du travail, dans la sphère politique avec la participation active au processus électoral ou encore, dans la sphère sociale avec l'insertion dans des réseaux sociaux formels ou informels, le processus d'intégration s'avère multidimensionnel et subjectif (Hyman, Meinhard et Shields, 2011).

En effet, des indicateurs peuvent être dégagés de cette opération afin de rendre «mesurable» l'intégration : «la réussite scolaire, les niveaux de formations ou les modes d'insertion professionnelle» (Costa-Lascoux, 1994 *in* Fortin, 2000 :5), mais comme le souligne Fortin (2000 :5), une telle pratique possède ses risques. Les indicateurs et le sens attribué aux résultats sont loin d'être neutres. Que mesurent-ils réellement, sinon «des manifestations sociales aux sens les plus divers» (Fortin, 2000 :5)? Rappelons que le regard est toujours teinté des valeurs et du contexte dans

lequel s'insère l'individu ou le groupe qui pose ce même regard.

Le concept aujourd'hui : une dynamique relationnelle

Il apparaît nécessaire de souligner que le concept d'intégration est perçu de nos jours comme s'inscrivant dans une **dynamique relationnelle**, entre des individus, des groupes ou des collectivités. Les relations instaurées ne sont pas non plus dénuées de rapports de pouvoir. En effet, la littérature scientifique perçoit actuellement le concept d'intégration comme relevant vraisemblablement d'un rapport social inégal entre l'individu ou le groupe, le minoritaire, à insérer dans un groupe encore plus grand, le majoritaire (De Rudder, 1994 *in* Fortin, 2000 :6).

Pour certains chercheurs, le concept d'intégration possède présentement une connotation péjorative dans le langage courant : « [...] les migrants et leurs descendants l'interprètent comme l'imposition, par les dominants, de leurs normes, sans prise en compte de leur propre recherche d'identité [...] » (Cohen-Émerique, 2011 :84).

Ces derniers soulignent également le revers de l'intégration, soit l'exclusion. Que ce soit de façon formelle (les lois et règles régissant l'accès à la citoyenneté, au marché du travail, à la reconnaissance des diplômes, etc.) (Fortin, 2000 :12) ou de façon informelle (pénurie d'emplois dans un

domaine particulier, par exemple) (Fortin, 1997 *in* Fortin 2000 :12), ces modalités contribuent à façonner cette intégration/exclusion.

La place de l'intégration dans l'intervention clinique

Les mises en garde explicitées plus haut ont une implication dans la pratique et Cohen-Emerique (2011 :84) dégage plusieurs éléments qui nuancent le concept tant dans la théorie que dans la pratique :

- ◆ Le principe d'intégration ne s'applique pas seulement au migrant. C'est un processus relationnel et une dynamique sociale.
- ◆ L'intégration n'est pas un problème, mais bien un processus demandant du temps. Chacun ayant un bagage, une trajectoire et un rythme différents.
- ◆ L'intégration est à la fois un processus intérieur et extérieur à l'individu.
- ◆ Il existe des facilitateurs et des obstacles à «l'intégration» et au processus d'établissement.

Plus concrètement, dans l'intervention clinique,

- ◆ il apparaît nécessaire de voir ce qui fait sens pour soi et pour «l'Autre», chacun construisant sa propre définition de l'intégration qu'il soit professionnel ou non (Cohen-Emerique, 2011 :84);

- ◆ il apparaît dangereux d'«associer la question de l'intégration à celle de l'identité [nationale du pays d'accueil] car cela risque de poser l'immigration uniquement comme une menace à cette identité» (Cohen-Emerique, 2011 :84).

Enfin, lors de l'intervention clinique, il s'agit d'être conscient de la multiplicité des sens et connotations attachés au concept d'intégration dans le langage courant : «Pour certains [clients], être intégré c'est ne pas sombrer dans la pauvreté ou le chômage et si c'est le cas, tout faire pour en sortir; pour d'autres, l'intégration, c'est trouver une place dans la société, ne pas être discriminé de par ses origines; pour d'autres encore, l'intégration passe par une participation active à la société, sous forme d'un engagement dans des associations citoyennes par exemple. L'intégration peut aussi être d'ordre culturel : certains cherchent un équilibre entre les racines qu'ils veulent garder et les valeurs et normes de la société d'accueil qu'ils désirent ou doivent adopter alors que, pour d'autres, s'intégrer c'est

perdre totalement ses spécificités, c'est s'assimiler» (Cohen-Émerique, 2011 :84). Notons aussi qu'il est possible de retrouver **différents sens** et **diverses façons** de s'intégrer au sein d'une même famille. Il s'agit également d'être sensible aux rapports de pouvoir instaurés par l'usage de ce concept et ainsi, de l'utiliser avec précaution.

Références :

Cohen-Emerique, M. (2011). *Pour une approche interculturelle en travail social, Théories et pratiques*. Rennes, Presses de l'EHESP.

Fortin, S. (2000) *Pour en finir avec l'intégration...* Groupe de recherche ethnicité et société, CEETUM, Document de travail.

Hyman, I., Meinhard, A., et J. Shields. (2011). *The Role of Multiculturalism Policy in Addressing Social Inclusion Processes in Canada*. Ryerson University, Centre for Voluntary Sector Studies, Working Paper (3).

Rédaction de la fiche : Geneviève Grégoire-Labrecque, 2014. Formation de base en interculturel.

Cette fiche met en relief comment le **sens** d'un concept tel que l'intégration peut se transformer au fil du temps et en fonction du contexte social, politique et/ou historique. Elle met également en évidence la multiplicité des sens et connotations rattachés à l'intégration, un concept hautement répandu dans le langage courant. Lors de l'intervention clinique, un tel terme se doit d'être manipulé avec prudence à cause des rapports de pouvoir intrinsèques à l'utilisation et à la conceptualisation de l'intégration.